MONTMORENCY

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Egalité - Fraternité

Département du Val d'Oise
Arrondissement de SARCELLES
Canton de MONTMORENCY
Commune de MONTMORENCY

PR

ARRÊTÉ DU MAIRE N°57.2024
PORTANT RÉGLEMENTATION PROVISOIRE DE
DE CIRCULATION ET DE STATIONNEMENT
8 AVENUE DE LA FONTAINE RENE

Le Maire de la Ville de MONTMORENCY,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2213-1 et suivants,

VU le Code de la Route,

VU le Code de la Voirie Routière,

VU l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation des routes et autoroutes,

VU la demande de l'entreprise OCCILEV située 4 chemin du Parterre - 95000 BONNEUIL-EN-FRANCE,

CONSIDÉRANT que la pose d'une antenne pour l'opérateur Free Mobile réalisée avec une grue mobile et une nacelle au 8 avenue de la Fontaine René, ne permet pas d'assurer la circulation et le stationnement des véhicules, sans risque d'accident et qu'il convient de sauvegarder la sécurité publique,

A R R Ê T E

Lundi 11 mars au jeudi 14 mars 2024 de 22h à 5h

8 AVENUE DE LA FONTAINE RENE

ARTICLE 1 :
La voie sera barrée à la circulation de la rue Emile Level à l'avenue Georges Clemenceau sauf aux riverains qui pourront la prendre en contresens en toute sécurité.
Une déviation sera mise en place manuellement avec des hommes trafic par la rue Emile Level et la place Franklin Roosevelt pour rejoindre l'avenue de la Fontaine René.
Le stationnement sera interdit au droit du 8 avenue de la Fontaine René et autorisé à la société OCCILEV.

ARTICLE 2 :
Les accès riverains seront maintenus pendant toute la durée du chantier.
Un cheminement piétons sécurisé sera matérialisé et entretenu par l'entreprise.

ARTICLE 3 :
Les services de Police seront habilités à prendre toutes les dispositions nécessaires et complémentaires au présent arrêté afin de garantir la sécurité du public et le bon déroulement de celui-ci, notamment, en ce qui concerne la circulation et le stationnement en infraction, aux jours et lieu indiqués par ce dernier et qui pourront être enlevés aux risques et frais imputés à leurs propriétaires (article R 417-10 du Code de la Route qui prévoit et réprime le stationnement gênant).

ARTICLE 4 :
La signalisation nécessaire à cette réglementation sera fournie, posée et entretenue par l'entreprise OCCILEV située 4 chemin du Parterre - 95000 BONNEUIL-EN-FRANCE.

ARTICLE 5 :
M. Le Commissaire de Police,
M. le Commandant de la Brigade de Gendarmerie,
M. le Chef du Centre de Secours de Saint-Brice-sous-Forêt et Montmorency,
M. le Chef de Service de la Police Municipale,
M. le Directeur Général des Services,
Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 6 :
Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire. Il peut également faire l'objet, dans le même délai, d'un recours gracieux auprès de la Ville, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui commencera à courir soit :
A compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale ;
Deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai.

Montmorency, le 21/2/2024

MAIRIE DE MONTMORENCY (Val-d'Oise)

Jean-Pierre DAUX
Adjoint au Maire
Délégué aux transports, à la voirie et aux télécommunications

Attente retour CD et cerfa pour arrêté

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé des transports

Demande de permission ou d'autorisation de voirie, de permis de stationnement, ou d'autorisation d'entreprendre des travaux

Code de la voirie routière L113-2 ; L115-1 à L116-8 ; L123-8 ; L131-1 à L131-7 ; L141-10 et L141-11
Code général des collectivités territoriales L2213-6 ; L2215-4 et L2215-5

Gestionnaires des réseaux routiers

cerfa
N° 14023*01

Le demandeur

Particulier ☐ service public ☐ maître d'oeuvre ou conducteur d'opération ☐ entreprise ☒

Nom : ..... Prénom : .....
Dénomination : OCCILEU Représenté par : .....
Adresse Numéro : ..... Extension : ..... Nom de la voie : chemin du Parterre
Code postal 95500 Localité : Bonneuil en France Pays : .....
Téléphone 06 58 12 00 05 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : ☐☐☐
Courriel : milene.occileu @ outlook.fr

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : Free Mobile Prénom : .....
Adresse Numéro : 16 Extension : ..... Nom de la voie : rue de la Ville l'Evêque
Code postal 75008 Localité : Paris Pays : .....
Téléphone ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐ Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : ☐☐☐
Courriel : ..... @ .....

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° ..... Route nationale n° ..... Route départementale n° ..... Voie communale n° .....

Hors agglomération ☐ En agglomération ☒

Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : ..... + ... ☐ Point de Repère (PR) routier de fin d'application : ..... + ... ☐
Adresse Numéro : 8 Extension : ..... Nom de la voie : Av de la Fontaine René
Code postal 95160 Localité : MONTMORENCY
Document d'urbanisme antérieur *(déclaration de travaux ou permis de construire)* : ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐
Référence cadastrale : Section(s) : ..... Parcelle(s) : ..... Lieu-dit : .....

Nature et date des travaux

Pose de compteur / branchement aux réseaux ☐ (1)

	Pose de clôtures	Pose de portail (portillon)	Plantations
À l'alignement	oui ☐ non ☐	oui ☐ non ☐	oui ☐ non ☐
En retrait de l'alignement	☐☐☐ mètres	☐☐☐ mètres	☐☐☐ mètres

Dépôt ou Stationnement ☐ (2) Saillie ou Surplomb ☐ (2) Aménagement d'accès ☐ (2) Ouvrages divers ☐ (1)

Station service ☐ Renouvellement ☐ Création ☐

Autres ☒ Grue mobile + nacelle

Date prévue de début d'application 25 02 2024 + 10 03 2024 Durée d'application (en jours calendaires) : 1 / 1

Nota : Pour connaître la délimitation du domaine public routier au droit d'une propriété riveraine, il faut déposer, auprès du gestionnaire de la route concernée et selon les modalités qu'il aura fixées, en complément, une demande d'alignement individuel.

(1) Compléter le cadre ouvrages divers (2) compléter le cadre correspondant

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.

Dépôt ou stationnement (2)

Demande initiale ☒ Prolongation ☐ référence du permis de stationnement : .....

Nature du dépôt ou stationnement { Matériaux ☐ Benne ☐ Grue ☐ Etalage ☐
Echafaudage ☐ Mobilier urbain ☐ Terrasses de café ☐ Vente le long de la voie ou sur aire de service ☐
Autres *(à préciser)* ☒ : Grue mobile + nacelle

Saillie ou surplomb (2)

Largeur : de la voie ___ mètres de la saillie ___ mètres
des trottoirs ___ mètres Hauteur sous saillie ___ mètres

Aménagement d'accès (2)

Avec franchissement de fossé ☐ : Diamètre du tuyau ___ millimètre Longueur ___ mètres
Distance par rapport à l'axe de la chaussée ___ mètres Nature du tuyau : .....
Sans franchissement de fossé ☐ Largeur de l'aménagement ___ mètres

Ouvrages divers (1)

Travaux sur ouvrages existants ☐ Installation nouvelle ☐

Réseaux aériens ou souterrains ou branchement :
Eau potable ☐ Eaux pluviales ☐ GDF ☐ Opérateurs réseaux ☐
Eaux usées ☐ EDF ☐ Autres *(à préciser)* ☐ : .....

	Sous voirie	Sous accotement ou trottoirs
Tranchée longitudinale	___ mètres	___ mètres
Tranchée transversale	___ mètres	___ mètres
Fonçage	___ mètres	___ mètres

Aménagement de surface ou équipements :
Stationnement ☐ Arrêt bus ☐ Passage supérieur ou inférieur ☐ Équipements de la route ☐
Autres (à préciser) ☐ : .....

Pièces jointes à la demande

Afin de permettre et de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'autorisation est accompagnée des pièces suivantes détaillées par nature de travaux.

1 - Pour toute demande
Plan de situation 1/10 000 ou 1/20 000ème ☐ Plan de localisation précis 1/1 000 ou 1/ 2 000ème ☐(3) Photos ☐

2 - Pièces complémentaires par nature de demande
2a - Clôtures/portails/Plantations/Dépôt ou stationnement/surplomb
Coupes longitudinales et transversales indiquant l'emprise occupée du domaine public 1/50ème ☐
2b - Aménagement d'accès/ouvrages divers portant atteinte au patrimoine
Plan des ouvrages projetés 1/200 ou 1/500ème ☐ Cahiers des coupes techniques de tranchées 1/50ème ☐
Plan de détails de franchissement des points singuliers 1/50ème ☐
2c - Station service : Plan d'implantation des pistes avec signalisation de police 1/200 ou 1/500ème ☐

J'atteste de l'exactitude des informations fournies ☒

Fait à : ... Le : 05 01 2024

Nom : B. Prénom : Hélène Qualité : Assistante

92, rue Mstilslav Rostropovi
75017 PARIS
TEL. : 01.39.86.46 9
SIREN : 879 738 99

(3) Extrait cadastral ou équivalent